

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

EXCELSIOR PR 930



Version 0.0 Date de révision: 06/13/2025 Numéro de la FDS: F000005815 Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 06/13/2025

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : EXCELSIOR PR 930

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom du fournisseur : RHC
Adresse : 1602 N Union Street
Fostoria, OH 44830-1158
Téléphone : (866) 353-9261
Télécopieur :
Numéro d'appel d'urgence : (CHEMTREC): (800) 424-9300 (CHEMTREC International): (703) 527-3887 Industrial Health/Spill Emergency: (706) 277-1300 Danny Welch (ehs@trcc.com)

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

GHS classification in accordance with the OSHA Hazard Communication Standard (29 CFR 1910.1200)

Liquides inflammables : Catégorie 4

Irritation oculaire : Catégorie 2A

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H227 Liquide combustible.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence : P102 Tenir hors de portée des enfants.
P103 Lire l'étiquette avant utilisation.

Prévention:

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/ des étincelles/ des flammes nues/ des surfaces chaudes. Ne pas fumer.
P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.
P280 Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:
Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, une poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour l'extinction.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

EXCELSIOR PR 930



Version 0.0 Date de révision: 06/13/2025 Numéro de la FDS: F000005815 Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 06/13/2025

Stockage:

P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Elimination:

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composants

Nom Chimique	No.-CAS	Concentration (% w/w)
benzyl alcohol	100-51-6	>= 10 - < 20
Dowanol EPH	122-99-6	>= 1 - < 5

Actual concentration is withheld as a trade secret

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
Ne pas laisser la victime sans surveillance.
- En cas d'inhalation : En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.
Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau.
Enlever les lentilles de contact.
Protéger l'oeil intact.
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Faire immédiatement vomir et appeler le médecin.
Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- Principaux symptômes et effets, aigus et différés : Provoque une sévère irritation des yeux.
Peut être nocif par ingestion.
Provoque une sévère irritation des yeux.
- Avis aux médecins : Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyens d'extinction appropriés : Dioxyde de carbone (CO2)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

EXCELSIOR PR 930



Version 0.0	Date de révision: 06/13/2025	Numéro de la FDS: F000005815	Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 06/13/2025
----------------	---------------------------------	---------------------------------	--

Moyens d'extinction inappropriés	:	Jet d'eau à grande débit
Produits de combustion dangereux	:	On ne connaît aucun produit de combustion dangereux
Information supplémentaire	:	Pour de raisons de sécurité en cas d'incendie, les bidons doivent être entreposés séparément, dans des enceintes fermées. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir complètement les conteneurs fermés.
Équipements de protection particuliers des pompiers	:	Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	:	Utiliser un équipement de protection individuelle.
Précautions pour la protection de l'environnement	:	Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	:	Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion	:	Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.
Conseils pour une manipulation sans danger	:	Éviter la formation d'aérosols. Ne pas inhaller les vapeurs/poussières. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers. Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.
Conditions de stockages	:	Défense de fumer. Conserver dans un endroit bien ventilé. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

EXCELSIOR PR 930



Version 0.0 Date de révision: 06/13/2025 Numéro de la FDS: F000005815 Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 06/13/2025

- Matières à éviter : Ne pas congeler.
Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.
Tenir à l'écart des produits tabagiques.
- Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
-

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
benzyl alcohol	100-51-6	TWA	10 ppm	US WEEL

- Mesures d'ordre technique** : Ne manipuler qu'à un poste équipé d'une aspiration au point d'émission (ou d'une autre ventilation appropriée).
Maintenir les concentrations dans l'air au-dessous des standards d'exposition professionnelle.

Équipement de protection individuelle

- Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Protection des mains

- Remarques : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.

- Protection des yeux : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure
Lunettes de sécurité à protection intégrale
Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas de problèmes lors de la mise en oeuvre.

- Protection de la peau et du corps : Vêtements étanches
Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

- Mesures de protection : Éviter le contact avec la peau.
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Equipement de protection personnelle comprenant: gants de protection adaptés, lunettes de sécurité avec protections latérales et vêtements de protection
Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

- Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.
Ne pas fumer pendant l'utilisation.
Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Aspect : liquide

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

EXCELSIOR PR 930



Version 0.0 Date de révision: 06/13/2025 Numéro de la FDS: F000005815 Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 06/13/2025

Couleur	:	clair
Odeur	:	caractéristique
pH	:	Donnée non disponible
Point/intervalle de fusion	:	Donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	:	212 °F / 100 °C
Point d'éclair	:	176 °F / 80 °C
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	Donnée non disponible
Pression de vapeur	:	similaire à l'eau
Densité relative	:	similaire à l'eau
Densité	:	970 kg/m ³
Solubilité(s)		
Hydrosolubilité	:	complètement soluble
Solubilité dans d'autres solvants	:	non déterminé
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	Donnée non disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	:	Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
Stabilité chimique	:	Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
Possibilité de réactions dangereuses	:	Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions. Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.
Conditions à éviter	:	Chaleur, flammes et étincelles.
Matières incompatibles	:	Non applicable
Produits de décomposition dangereux	:	Dioxyde de carbone (CO ₂), monoxyde de carbone (CO), oxydes d'azote (NO _x), fumée dense et noire.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

EXCELSIOR PR 930



Version 0.0 Date de révision: 06/13/2025 Numéro de la FDS: F000005815 Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 06/13/2025

Produit:

- Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: 3,520 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul
- Estimation de la toxicité aiguë: 3,520 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul
- Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: > 10 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: poussières/brouillard
Méthode: Méthode de calcul
- Estimation de la toxicité aiguë: 37.76 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: poussières/brouillard
Méthode: Méthode de calcul
- Toxicité aiguë par voie cutanée : Estimation de la toxicité aiguë: > 5,000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul
- Estimation de la toxicité aiguë: > 5,000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Composants:

benzyl alcohol:

- Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 4.178 mg/l
Atmosphère de test: vapeur
- CL50 (Rat): > 4.178 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
- CL50 (Rat): > 5,400 mg/m³
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: Aérosol
BPL: oui

Dowanol EPH:

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Souris): 16,500 mg/kg
- DL50 (Rat): 5,535 mg/kg
BPL: non
- Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 1,000 mg/m³
Atmosphère de test: Aérosol
BPL: oui
- Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): 14,391 mg/kg
BPL: non
- DL50 (Cochon d'Inde): > 22,180 mg/kg

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

EXCELSIOR PR 930



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -
0.0 06/13/2025 F000005815 Date de la première version publiée:
06/13/2025

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Remarques : Peut provoquer une irritation de la peau chez les personnes sensibles.

Composants:

benzyl alcohol:

Espèce : Lapin
Durée d'exposition : 2 - 7 jr
Evaluation : non irritant
Méthode : in vivo

Dowanol EPH:

Espèce : Lapin
Durée d'exposition : 24 h
Evaluation : non irritant
Méthode : in vivo
BPL : non

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

Produit:

Remarques : Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

Composants:

benzyl alcohol:

Espèce : Lapin
Durée d'exposition : 1 - 168 h
Evaluation : Modérément irritant
Méthode : in vivo
BPL : Donnée non disponible

Dowanol EPH:

Espèce : Lapin
Durée d'exposition : 24 - 72 h
Evaluation : irritant
Méthode : in vivo
BPL : non

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Sensibilisation respiratoire

Non classé sur la base des informations disponibles.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

EXCELSIOR PR 930



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -
0.0 06/13/2025 F000005815 Date de la première version publiée:
06/13/2025

Composants:

benzyl alcohol:

Type de Test : Sensibilisation cutanée :
Espèce : Cochon d'Inde
Méthode : in vivo
Résultat : Non sensibilisant
BPL : Donnée non disponible

Dowanol EPH:

Type de Test : Sensibilisation cutanée :
Espèce : Cochon d'Inde
Méthode : in vivo
Résultat : Non sensibilisant
BPL : oui

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

IARC Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérogène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.

OSHA Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1 % ne se trouve sur la liste OSHA des cancérogènes réglementés.

NTP Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérogène reconnu ou présumé par NTP.

Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité à dose répétée

Composants:

benzyl alcohol:

Espèce : Rat, mâle et femelle
NOAEL : 1,072 mg/m³
Voie d'application : Inhalation
Méthode : Aérosol
BPL : oui

Espèce : Rat, mâle et femelle

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

EXCELSIOR PR 930



Version 0.0 Date de révision: 06/13/2025 Numéro de la FDS: F000005815 Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 06/13/2025

NOAEL : 500 mg/kg
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 16 jr
Méthode : Alimentation entérale par sonde
BPL : oui

Dowanol EPH:

Espèce : Rat, mâle et femelle
LOAEL : 246 mg/m³
Voie d'application : Inhalation
Méthode : Aérosol
BPL : oui

Espèce : Lapin, mâle et femelle
NOAEL : 2,000 mg/kg
Voie d'application : Dermale
Durée d'exposition : 14 jr
Méthode : Occlusif
BPL : oui

Espèce : Souris, mâle et femelle
LOAEL : 5,000 mg/kg
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 14 jr
Méthode : Régime alimentaire
BPL : oui

Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

Information supplémentaire

Produit:

Remarques : Donnée non disponible

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Composants:

benzyl alcohol:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Espèces d'essai non standards): 460 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 770 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: Essai en statique

CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 460 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: Essai en statique

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

EXCELSIOR PR 930



Version 0.0 Date de révision: 06/13/2025 Numéro de la FDS: F000005815 Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 06/13/2025

CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 460 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Contrôle analytique: Contrôle analytique : non
Méthode: Essai en statique
BPL: non

CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 770 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Contrôle analytique: Contrôle analytique : non
Méthode: Essai en statique
BPL: non

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 230 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

CE50 (Tetrahymena pyriformis (tétrahymène pyriforme)):
853,470 µg/l
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)

: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 66 mg/l
Durée d'exposition: 21 jr
Contrôle analytique: Contrôle analytique : aucune donnée
Méthode: Essai en semi-statique
BPL: oui

Dose sans effet toxique observé (Daphnia magna (Grande daphnie)): 51 mg/l
Durée d'exposition: 21 jr
Contrôle analytique: Contrôle analytique : aucune donnée
Méthode: Essai en semi-statique
BPL: oui

Dowanol EPH:

Toxicité pour les poissons

: CL50 (Rasbora heteromorpha (Poisson-Arlequin)): 135 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: Renouvellement

CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 337 - 352 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: Essai en dynamique

CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 344 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: Toxicité aiguë

CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 478 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Contrôle analytique: Contrôle analytique : non
Méthode: Essai en statique
BPL: Donnée non disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

EXCELSIOR PR 930



Version 0.0 Date de révision: 06/13/2025 Numéro de la FDS: F000005815 Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 06/13/2025

CL50 (Ptychocheilus oregonensis): 135 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Contrôle analytique: Contrôle analytique : non
Méthode: Essai en semi-statique
BPL: non

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques :

CL50 (Chaetogammarus marinus): 357 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Contrôle analytique: Contrôle analytique : non
BPL: non

CL50 (Chaetogammarus marinus): 914 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Contrôle analytique: Contrôle analytique : non
BPL: non

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) :

CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): 461.5 - 521.6 mg/l
Durée d'exposition: 6 jr
Contrôle analytique: Contrôle analytique : non
Méthode: Essai en semi-statique

Dose sans effet toxique observé (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): > 220 mg/l
Durée d'exposition: 8 jr
Contrôle analytique: Contrôle analytique : oui
Méthode: Essai en dynamique

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) :

Dose sans effet toxique observé (Daphnia magna (Grande daphnie)): 49.2 mg/l
Durée d'exposition: 21 jr
Contrôle analytique: Contrôle analytique : oui
Méthode: Essai en semi-statique
BPL: oui

Persistance et dégradabilité

Composants:

benzyl alcohol:

Biodégradabilité :

Concentration: 20 mg/l
Biodégradation: 97 %
Durée d'exposition: 21 jr
BPL: Donnée non disponible

Biodégradation: 100 %
BPL: non

Biodégradation: 85 %
Durée d'exposition: 5 jr
BPL: non

Biodégradation: 62 %
Durée d'exposition: 5 jr
BPL: non

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

EXCELSIOR PR 930



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -
0.0 06/13/2025 F000005815 Date de la première version publiée:
06/13/2025

Biodégradation: 94 %
Durée d'exposition: 4 jr
BPL: Donnée non disponible

Concentration: 2 mg/l
Biodégradation: 95 %
Durée d'exposition: 28 jr
BPL: Donnée non disponible

Concentration: 100 mg/l
Biodégradation: 92 - 96 %
Durée d'exposition: 14 jr
BPL: Donnée non disponible

Biodégradation: > 79 - < 85 %
BPL: non

Biodégradation: 77 %
Durée d'exposition: 20 jr
BPL: non

Biodégradation: > 75 %
Durée d'exposition: 8 sem.
BPL: Donnée non disponible

Concentration: 20 mg/l
Biodégradation: 95 %
Durée d'exposition: 21 jr
BPL: Donnée non disponible

Biodégradation: 89.2 %
Durée d'exposition: 5 jr
BPL: non

Biodégradation: > 90 %
Durée d'exposition: 30 jr
BPL: non

Dowanol EPH:

Biodégradabilité

: Concentration: 430 mg/l
Biodégradation: 61 %
BPL: non

Concentration: 27 mg/l
Biodégradation: 96 %
BPL: oui

Concentration: 30 mg/l
Biodégradation: 75 %
BPL: oui

Concentration: 30 mg/l

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

EXCELSIOR PR 930



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -
0.0 06/13/2025 F000005815 Date de la première version publiée:
06/13/2025

Biodégradation: 60 %
BPL: oui

Concentration: 430 mg/l
Biodégradation: 80 - 90 %
Durée d'exposition: 17 jr
BPL: non

Concentration: 20 mg/l
Biodégradation: > 90 %
BPL: oui

Concentration: 20 mg/l
Biodégradation: 66 %
BPL: non

Concentration: 20 mg/l
Biodégradation: 61 %
BPL: non

Concentration: 30 mg/l
Biodégradation: 99 %
BPL: oui

Concentration: 27 mg/l
Biodégradation: > 70 %
BPL: oui

Concentration: 20 mg/l
Biodégradation: 98 %
BPL: oui

Concentration: 30 mg/l
Biodégradation: 90 %
BPL: oui

Concentration: 430 mg/l
Biodégradation: 99 %
BPL: non

Biodégradation: 21.33 %
Durée d'exposition: 20 jr
BPL: non

Potentiel de bioaccumulation

Composants:

benzyl alcohol:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 1.10

Dowanol EPH:

Bioaccumulation : Facteur de bioconcentration (FBC): 4.5

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

EXCELSIOR PR 930



Version 0.0	Date de révision: 06/13/2025	Numéro de la FDS: F000005815	Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 06/13/2025
----------------	---------------------------------	---------------------------------	--

Facteur de bioconcentration (FBC): 0.35

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 1.16

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Produit:

Potentiel de destruction de l'ozone : Réglementation: 40 CFR Protection of Environment; Part 82 Protection of Stratospheric Ozone - CAA Section 602 Class I Substances
Remarques: Ce produit ni ne contient, ni n'a été fabriqué avec ODS de Classe I ou de Classe II au sens défini par "U.S. Clean Air Act Section 602 (40 CFR 82, Subpt. A, App.A + B").

Information écologique supplémentaire : Donnée non disponible

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus	: Ne pas jeter les déchets à l'égout. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés. Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.
Emballages contaminés	: Vider les restes. Eliminer comme produit non utilisé. Ne pas réutiliser des récipients vides. Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementations internationales

UNRTDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

IATA-DGR

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Code IMDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale

49 CFR

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

EXCELSIOR PR 930



Version 0.0	Date de révision: 06/13/2025	Numéro de la FDS: F000005815	Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 06/13/2025
----------------	---------------------------------	---------------------------------	--

49 CFR

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

CERCLA Quantité à reporter

Cette matière ne contient aucun composant avec une RQ dans CERCLA.

SARA 304 Substances Extrêmement Dangereuses Quantité à reporter

Cette matière ne contient aucun composant avec une RQ en section 304 de EHS.

SARA 302 Extremely Hazardous Substances Threshold Planning Quantity

This material does not contain any components with a section 302 EHS TPQ.

SARA 311/312 Dangers : <** Phrase language not available: [FR] CUST - N15.00931316 **>
Serious eye damage or eye irritation

SARA 313 : Cette matière ne contient aucun composé chimique avec un numéro CAS connu qui dépasse les valeurs seuil (De Minimis) établies selon SARA Titre III, Section 313 et pour lesquelles une déclaration est nécessaire.

Loi sur l'Air Propre [Clean Air Act - USA]

Ce produit ni ne contient, ni n'a été fabriqué avec ODS de Classe I ou de Classe II au sens défini par "U.S. Clean Air Act Section 602 (40 CFR 82, Subpt. A, App.A + B").

Prop. 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucune substance chimique, dont l'Etat de Californie ait connaissance, qui puisse provoquer le cancer, des malformations congénitales, ou tout autre dommage lié à la reproduction.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Information supplémentaire

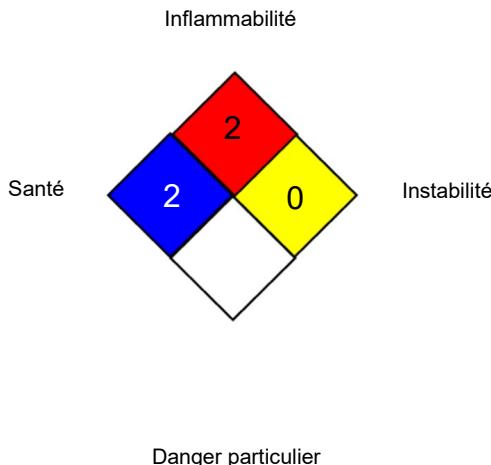
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

EXCELSIOR PR 930

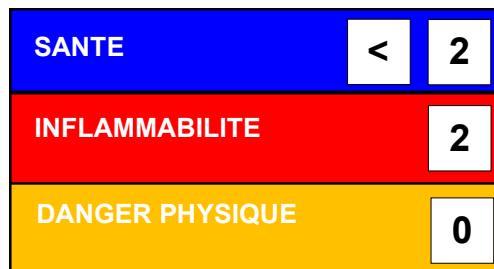


Version 0.0 Date de révision: 06/13/2025 Numéro de la FDS: F000005815 Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 06/13/2025

NFPA 704:



HMIS® IV:



HMIS® ratings are based on a 0-4 rating scale, with 0 representing minimal hazards or risks, and 4 representing significant hazards

Texte complet pour autres abréviations

US WEEL	: USA. Workplace Environmental Exposure Levels (WEEL)
US WEEL / TWA	: 8-hr TWA

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CERCLA - Réponse environnementale complète, rémunération et Loi sur la responsabilité; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DOT - Ministère des Transports; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECx - Concentration associée à x % de réponse; EHS - Substances extrêmement dangereuses; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide d'intervention d'urgence; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; HMIS - Système d'identification des matières dangereuses; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; MSHA - Administration de la sécurité et de la santé dans les mines; n.o.s. - Non spécifié; NFPA - Association National pour la protection contre le feu; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NTP - Programme de toxicologie national; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); RCRA - Loi sur la conservation et la remise en état des ressources; REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

EXCELSIOR PR 930



Version 0.0	Date de révision: 06/13/2025	Numéro de la FDS: F000005815	Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 06/13/2025
----------------	---------------------------------	---------------------------------	--

des produits chimiques; RQ - Quantité à déclarer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SARA - Loi des États-Unis portant sur la modification et la ré-autorisation du super fonds; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Date de révision : 06/13/2025

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

US / FR